



# Vitry Sud Ardoines

Année 2016 n°3

19 décembre 2016

La réunion s'est tenue en présence de M. Rémi CHICOT, adjoint au maire et M. Saïd OMOURI, adjoint au maire, référents du conseil de quartier.

la Santé, de l'Accès aux Droits et des personnes handicapées.

M. Stephane TESSIER Chef de Service Prévention Santé

M. Hacène AICHOUNE responsable de secteur circulation et stationnement.

M. Mohamed BENELI Directeur du Centre Social Balzac.

Florence Monteux - Vie de quartier -

10 habitants étaient présents.

## Sommaire :

- Présentation du questionnaire élaboré dans le cadre du diagnostic local de santé
- Questions diverses

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Monsieur Rémi Chicot introduit la réunion en rappelant que les Conseils de quartier ne sont pas seulement des lieux où chacun vient parler de ses préoccupations individuelles, mais ce sont aussi des espaces d'information et de débat sur des sujets essentiels. La santé en est un. Toute enquête sur la santé de nos concitoyens permet sur un territoire donné de mesurer et repérer la précarité. Monsieur Stéphane Tessier Chef du service Promotion de la Santé, est venu présenter les résultats de l'enquête par questionnaires, sur la santé dans le cadre du Diagnostic Local de Santé (DLS). Monsieur Teissier introduit son propos en précisant ce qu'est «une bonne santé» selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La santé a été longtemps considérée comme un état stable dans lequel les individus sont indemnes de pathologie et de handicap. Cependant, la dimension du bien-être social a été présente dès la définition proposée par l'OMS en 1946, la santé étant définie comme « un état de bien-être physique, mental et social » qui « ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ». En 1986, la charte d'Ottawa va compléter cette approche de la santé comme une « ressource de la vie quotidienne qui permet, d'une part, de réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, d'autre part, d'évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci ». La charte d'Ottawa reprend également les conditions nécessaires à la santé : « se loger, accéder à l'éducation, se nourrir convenablement, disposer d'un certain revenu, bénéficier d'un écosystème stable, compter sur un apport

durable de ressources, avoir droit à la justice sociale et à un traitement équitable ».

La loi "HPST" (Hôpital, Patients Santé et Territoire), dite "Loi Bachelot" du 21 juillet 2009 a affiché l'ambition de réorganiser et de moderniser l'ensemble du système de santé. Elle s'est consacrée à l'hôpital, à la répartition des médecins et l'accès aux soins des villes, aux mesures de santé publique et à la prévention. Elle a permis la création des ARS (agences régionales de santé) chargées de coordonner dans un cadre territorial l'ensemble des politiques de santé.

Vitry est depuis le début du XXème siècle, déjà très engagée dans le domaine de la Santé Publique. Avec le **Docteur Désiré-Magloire Bourneville**, fut créé à Vitry le premier institut médico-pédagogique (IMP) de France. Aujourd'hui oublié, ce médecin pionnier dans la prise en charge des enfants affectés d'une déficience intellectuelle, marqua l'action volontariste de la ville dans le domaine de la santé.

La Ville de Vitry sur Seine poursuit son engagement au maintien d'une politique de santé publique de qualité, et propose de nombreux équipements de soins et de prévention en matière de santé.

- ⇒ CMPP ( Centre médico-psycho-pédagogique)
- ⇒ Le LAEP (Lieu d'accueil enfants/parents)

- ⇒ Les CPEF (Centre de planification et d'éducation familiale)
- ⇒ PAEJ ( Point d'accueil et d'écoute jeunes)
- ⇒ CMS (Centre Municipal de Santé)
- ⇒ SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
- ⇒ Les actions menées par le Service Promotion de la Santé.

La Ville mène également de nombreuses actions de promotion et d'éducation pour la santé, et anime les Ateliers Santé Ville.

Les objectifs des Ateliers Santé Ville sont :

- améliorer la connaissance du territoire en matière de santé de besoins, de demandes et ressources existantes
- favoriser l'accès à la santé (accès aux droits, aux soins et à la prévention)
- agir pour la continuité et le développement de l'offre de soins de proximité
- faciliter la mobilisation et la participation des acteurs du champ sanitaire, social, de l'insertion, de l'éducation,
- développer les partenariats et le travail en réseau
- renforcer les compétences des acteurs locaux (formation, information)
- développer la participation active des habitants

Souhaitant toujours améliorer l'accès aux soins et à la prévention pour tous, la ville de Vitry est en cours d'élaboration d'un diagnostic local de santé en vue de signer un Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé. L'ARS accompagne, par le biais des CLS, les communes qui souhaitent renforcer une dynamique territoriale de santé et mettre en œuvre des actions pour répondre à un besoin local de santé, au plus près des populations.

Ce diagnostic qui est en cours de se finaliser, consiste essentiellement à recueillir les attentes et les souhaits des habitants et des professionnels de la ville. Les informations ainsi récoltées permettront de faire ressortir les atouts et les faiblesses de l'accès au soin, des actions de prévention et de l'accompagnement médico-social.

La ville pourra ainsi déterminer les actions prioritaires et construire un programme d'actions dans l'élaboration du Contrat Local de Santé. Le questionnaire interroge donc l'ensemble de ces paramètres.

Au printemps 2015, 3575 de ces questionnaires étaient distribués aux partenaires (associatifs, institutionnels) accueillant du public. Le questionnaire pouvait être rempli en ligne sur le site de la Ville.

L'invitation à répondre à ce questionnaire a fait l'objet d'un article dans le mensuel de Vitry distribué au mois d'avril.

*« Nous avons besoin de connaître les attentes des habitants dans le domaine de la santé pour adapter nos réponses. C'est pourquoi nous leur avons donné la parole sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer pour se soigner, les actions de prévention qu'ils connaissent, ce qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre. En allant dans les Conseils de Quartier présenter les résultats de ce questionnaire nous espérons récolter encore plus d'éléments »* explique Monsieur Teissier.

850 réponses ont été reçues, ce qui représente un bon échantillon, et 73 questionnaires sur le quartier de Vitry Sud Ardoines. Les associations du quartier se sont particulièrement mobilisées.

**Profil des répondants sur le quartier du Port à l'Anglais :**

- \* 41,8 % ont + de 65 ans, 21,2% entre 30 et 40 ans, la population du quartier est plutôt jeune.
- \* Prés de 67% des répondants sont des femmes.
- \* 84% des personnes ayant répondu ont une très bonne perception de leur quartier.
- \* 73% se perçoivent en bonne ou très bonne santé.
- \* 93,7% ont un médecin traitant
- \* 35% des moins de 65 ans bénéficient de l'AME ou CMU (28% sur l'ensemble de la Ville)
- \* Recours en cas d'absence du médecin référent, 65% ont recours aux urgences , et 23,1% ont recours au SAMU
- \* En cas d'urgence, 48% vont au Kremlin Bicêtre, 29% à la Clinique Pasteur
- \* En matière de prévention 62 % ont fait un dépistage (54,8% sur la ville)

**Les réponses les plus significatives du quartier**

- ⇒ Les facteurs qui peuvent améliorer le bien être: 71% privilégient l'emploi 70% le logement, 66% la qualité des relations sociales (famille, voisinage) et 65% l'accès aux soins.
- ⇒ Propositions en terme de soins: Plus de facilité de paiement, plus de médecins, plus de spécialistes, plus de visites à domicile.
- ⇒ En terme de prévention: alors que sur les autres quartiers de la ville, les habitants priorisent le dépistage des cancers, Vitry Sud Ardoines place le dépistage des addictions en premier suivi par les vaccinations et les chutes chez les personnes âgées.
- ⇒ En terme de cadre de vie, plus d'espace, moins de construction, favoriser le lien social.
- ⇒ D'un point de vue plus général sur la Ville dans les entretiens menés auprès des professionnels de santé par un cabinet indépendant, il est noté une précarité croissante des habitants, une méconnaissance du système de santé, des problèmes d'addictions, et de santé buccodentaire, un déficit de professionnels de santé mentale. Pourtant il n'y a pas de population complètement exclue des dispositifs.

Statistiques des personnes accueillies au Centre Municipal de Santé de Vitry

	CMU	AME
2012	27,84%	3,46%
2013	32,67%	3,21%
2014	39,11%	2,76%
2015	40,58%	3,65%

### Pour information.

La couverture maladie universelle (CMU) s'adresse aux personnes qui ne sont pas déjà couvertes à quelque titre que ce soit par un régime obligatoire d'assurance maladie. Sous réserve de remplir certaines conditions, la CMU leur permet de bénéficier de la sécurité sociale pour leurs dépenses de santé.

L'aide médicale de l'État (AME) est destinée à permettre l'accès aux soins des personnes en situation irrégulière au regard de la réglementation française sur le séjour en France. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources.

Depuis le 1er janvier 2016, la protection universelle maladie (PUMA) est entrée en application. Avec cette réforme, plus besoin de CMU de base puisque toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé.

Les échanges avec les habitants du quartier, présents à cette réunion, ont permis d'approfondir les réponses.

☝ Tout d'abord il est regrettable de ne pas avoir été suffisamment informé, par exemple en recevant avec le mensuel de la ville un exemplaire du questionnaire.

☝ C'était le choix du service de la communication, mais malgré tout nous avons eu un échantillon très représentatif et suffisant.

☝ Qu'est ce qu'un centre municipal de santé ?

☝ Le CMS Pierre-Rouquès, offre des consultations dans de nombreuses spécialités médicales (médecine générale, ophtalmologie, cardiologie, ORL, gynécologie...).

Il est doté d'un plateau technique important qui concerne même des techniques pointues comme la radiologie, avec un mammographe numérique utilisé pour les dépistages du cancer du sein, et l'implantologie dentaire. La qualité des soins découle de la synergie entre les professionnels de santé qui travaillent dans une logique d'équipe, de concertation et de confiance qui permet une vraie approche globale des patients. Le CMS a aussi une mission de prévention : vaccination gratuite pour les plus de 6 ans, dépistage du VIH et des IST, prévention de la tuberculose...

Le CMS présente deux avantages majeurs : la prise en charge pluridisciplinaire et coordonnée des patients munis d'un dossier médical informatisé unique et l'absence de dépassement d'honoraires pour les consultations.

Les médecins et l'ensemble du personnel sont tous salariés de la ville, soient 71 agents pour accueillir et soigner 15700 vitriots par an.

Monsieur Tessier souligne que Vitry-sur-Seine a d'ailleurs été une des premières villes d'Île-de-France à posséder un centre municipal de santé.

☝ Combien y-a-t-il de docteurs généralistes sur la ville?

☝ 64 généralistes, tous en secteur 1 (sans dépassement d'honoraire). Sur ce nombre nous savons aujourd'hui qu'une dizaine d'entre eux prendront leur retraite dans les cinq à dix années à venir. Ce phénomène est à coupler avec l'arrivée d'un nombre important de nouveaux habitants qui viendront s'installer dans les nouvelles constructions.

☝ Alors Vitry va-t-elle connaître un désert médical?

☝ Par rapport aux autres villes du Val de Marne et de la région parisienne, Vitry n'est pas la plus mal dotée. C'est un problème national. Les étudiants s'orientent davantage vers une carrière hospitalière, seulement 9% d'une génération s'installent en cabinet.

Si l'ARS joue son rôle de plateforme de soutien des projets territoriaux de développement de l'offre médicale, elle n'a pas de fonction d'anticipation.

Vitry anticipe et à ce jour plusieurs projets sont à l'étude.

➡ Les jeunes praticiens aspirent à travailler en équipe pour limiter leurs frais, mais aussi faciliter leur organisation et se sentir davantage en sécurité. Ils ont aussi besoin de trouver des locaux pour leur permettre de s'installer avec un loyer raisonnable. La ville travaille avec les bailleurs pour répondre favorablement à ces attentes.

➡ Une autre Hypothèse est étudiée. Elle consisterait à proposer aux jeunes médecins un soutien administratif et logistique de la part du CMS, notamment pour la gestion du tiers payant.

➡ Et enfin la création d'une maison de santé pluridisciplinaire dans le quartier Vitry Sud Ardoines, en lien avec l'université, avec un accueil de médecins internes est aussi étudiée.

☝ Je souhaitais faire suivre mes enfants à la PMI et il m'a été répondu que les enfants ne pouvaient être accueillis au-delà des 2 ans, pourquoi cela, alors que normalement l'accueil doit se faire jusqu'à 6 ans?

☝ Les PMI sont de la compétence du département. Le Conseil Départemental du Val de Marne connaît une véritable pénurie de pédiatre et il ne peut donc pas doter toutes les PMI du territoire en nombre suffisant de praticiens. Il en résulte un accueil organisé selon les nombres de visites possibles par PMI.

### Service de la Promotion de la Santé

passage du Général-Leclerc 94400 Vitry-sur-Seine

Tél. : 01 46 82 81 70

### Le SAMI ( Service d'Accueil Médical Initial)

Depuis dix ans, le **SAMI** c'est cinquante-cinq médecins généralistes volontaires, presque tous vitriots, qui assurent les urgences ne nécessitant pas de spécialité ni de plateaux techniques.

Financé par la municipalité, il est issu d'une expérimentation locale qui prend ses racines dans l'Association pour la permanence des soins de Vitry, mise sur pied il y a trente ans, et qui gère encore le SAMI sur la commune. Des treize SAMI du département, celui de Vitry-Ivry est le plus actif. Les vitriots (73,4 %) et les ivryens (15 %) qui le fréquentent sont de plus en plus nombreux chaque année. Le SAMI permet d'avoir accès à une médecine générale d'urgence de qualité quand les cabinets sont fermés. Le coût de la consultation est au tarif conventionné.

**SAMI Ivry Vitry** : 12-14, rue du Général-de-Gaulle 94400 Vitry-sur-Seine Dans le bâtiment du Centre municipal de Santé.

#### Horaires :

Ouvert du Lundi au Vendredi de 20H À 24H, le Samedi de 14H À 24H, le Dimanche et les Jours Fériés de 08H À 24H.

## QUESTIONS DIVERSES

❗ Pourquoi les travaux de la collecte pneumatique ont-ils pris du retard?

❗ Les travaux de pose du réseau de collecte pneumatique dans le secteur Balzac ont débutés en février 2012 dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain alors en cours.

Aujourd'hui, la totalité du réseau et des chambres de bornes (partie souterraine) est mise en place.

Les trappes des points de collecte intérieurs ont également été installées mais elles sont verrouillées dans l'attente de la mise en service du système.

Quelques mois avant la mise en service, il restera à installer les 64 bornes extérieures.

Le calendrier initial du projet prévoyait la mise en service des bornes du secteur Balzac au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Cette mise en service nécessite le raccordement du quartier au terminal de collecte. Le réseau permettant cette connexion passe par la rue Voltaire prolongée puis la rive Est de l'avenue Rouget de Lisle (RD5) jusqu'au terminal (voir plan schématique ci-dessous).

A ce jour, la totalité du réseau est posé exceptés quelques 100 mètres de réseau au niveau d'un « point dur » : la parcelle dite « Melco », sur la rive Est de la RD5 au nord de la rue Voltaire prolongée (42-46, av. Rouget de Lisle)

Une procédure d'expropriation est en cours depuis 2015 mais en raison de l'importante pollution du sous-sol générée par l'ancienne activité du site (station service), le juge de l'expropriation n'a toujours pas statué. Or, sans la validation du juge, aucun travaux ne peut être réalisé dans cette emprise !

Sous réserve que le juge de l'expropriation statue favorablement à l'issue de la prochaine audience fixée fin mars 2017, la mise en service de la collecte pneumatique sur Balzac pourrait avoir lieu à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

❗ Un habitant fait remarquer qu'il est difficile de circuler dans le quartier à cause des nombreux travaux. Une rue accessible un jour ne l'est plus le lendemain.

❗ Monsieur Aïchoune précise que les entreprises ont du mal à faire des itinéraires de déviation sans qu'ils viennent interférer avec celui des travaux voisins. Il annonce à l'assemblée la création d'un onglet spécifique sur le site de la ville qui informe au jour le jour des travaux sur l'ensemble de la ville, et leurs répercussions sur la circulation.

Sur la page d'accueil du site de la ville en haut à droite vous trouverez l'onglet ci-dessous:



En cliquant dessus un plan de la ville apparaît avec des icônes



Chacun d'entre eux renseigne sur la localisation des travaux, leur nature, le temps prévu pour les réaliser et les incidences sur la circulation.

### Travaux sur le quartier de Vitry Sud Ardoines

⇒ Afin d'assurer une collecte des eaux pluviales et des eaux usées en séparatif, la Ville réalise des travaux sur la rue du Général Malleret Joinville depuis le 14 novembre 2016. Vitesse limitée à 30, modifications de circulation, interdictions de stationner et barrages sauf aux riverains selon l'avancée des travaux.

Lieu: MALLERET JOINVILLE (rue du Général) avenue du Progrès

Dates: du 18/02/2017 au 21/05/2017

Impact: Important

Exécutant: SETP pour VILLE DE VITRY

⇒ Pose d'un réseau de collecte pneumatique des déchets aux travaux du tram T9

Le balisage est maintenu 24h/24h, interdiction de dépasser. Vitesse limitée à 30, file de circulation d'au moins 3,50m de large. Maintien d'une circulation piétonne d'un minimum de 1,40m minimum, les arrêts de bus pourront être adaptés, déplacés ou neutralisés.

Lieu: ROUGET DE LISLE (avenue)

Dates: du 16/01/2017 au 24/04/2017

Impact: Important

Exécutant: COLAS IDFN pour CONSEIL DEPARTEMENT

**Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.83;37**